



# NOTE D'INFORMATION

n° 26.32 – Juillet 2026

## Résultats définitifs des évaluations Point d'étape à mi-CP 2025-2026 : amélioration des résultats des élèves dans les quatre compétences comparables de mathématiques et trois des huit compétences de français par rapport à 2020

- En janvier 2026, l'ensemble des élèves de CP ont été évalués en français et en mathématiques. Ce point d'étape, en milieu d'année scolaire, permet de mesurer l'évolution des acquis des élèves dans certaines compétences de la lecture, de l'écriture et de la numération.

En 2026, à mi-CP, la connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent est la compétence la plus maîtrisée par les élèves et la compréhension des phrases lues seul(e) la compétence la moins maîtrisée. Les trois quarts des élèves sont correctement entrés dans la lecture. En mathématiques, les compétences les plus maîtrisées sont « placer un nombre sur une ligne graduée », « écrire des nombres entiers » et « comparer des nombres ». La résolution de problèmes demeure la compétence pour laquelle le niveau de maîtrise est le moins affirmé.

Par rapport à 2020, les résultats en français sont comparables dans quatre compétences, supérieurs dans trois compétences et en baisse pour la compréhension de phrases lues seul(e). En mathématiques, la réussite des élèves est en progrès par rapport à 2020 pour les quatre compétences comparables. Sur un an, les résultats sont stables en français et en hausse pour trois des six compétences de mathématiques.

Les filles présentent des performances plus assurées en français à l'exception de la lecture à voix haute. En mathématiques, contrairement au début de CP, les garçons obtiennent de meilleurs résultats.

Entre 2020 et 2026, les écarts entre les élèves du secteur public hors éducation prioritaire (EP) et ceux du réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+) diminuent pour les quatre compétences comparables de mathématiques et augmentent pour une des huit compétences de français.

Par rapport au début d'année scolaire, les écarts se réduisent entre le secteur public hors EP et l'EP. À niveau social équivalent, les élèves des écoles rurales obtiennent le plus souvent de meilleurs résultats que les élèves des écoles situées dans des communes urbaines densément peuplées.

Ministère de l'Éducation nationale

Directrice de la publication : Johanna Sztanke

Auteurs : Stéphanie Le Breton, Chloé Mellet

Équipe Repères, DEPP : Cédric Bourgeois, François-Xavier

Cannes, Pierre Conceicao, Julien Desclaux, Yann Eteve,

Laetitia Evrard, Delphine Gallon, Charlotte Gill-Sotty,

Hugo Girardeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe

Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay,

Stéphanie Mas, Maude Mathieu, Magalie Robaut,

Lourdes Rojas Rubio, Élodie Vezon Persem.

Édition : Johanna Sztanke

Maquettiste : opixido

e-ISSN 2431-7632

► Entre le 12 et le 23 janvier 2026, l'ensemble des élèves de cours préparatoire (CP) ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Cette évaluation a été construite par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) à partir d'orientations définies avec le Conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN), la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR).

Pour la huitième année consécutive, il s'agit, quatre mois après les évaluations nationales Repères de début de CP, de faire un point d'étape en milieu d'année scolaire, pour mesurer l'évolution des acquis des élèves dans certaines compétences de la lecture, de l'écriture et de la numération.

Ainsi, les professeurs peuvent mieux identifier les besoins individuels de chaque élève et apporter l'aide la plus adaptée.

Pour respecter une durée de passation adaptée, le protocole d'évaluation ne prétend pas dresser un panorama exhaustif de toutes les compétences développées depuis le début de l'année scolaire.

Les exercices choisis visent à évaluer l'avancée des élèves en référence aux connaissances et compétences de cinq des attendus du programme en français et de quatre attendus du programme en mathématiques.

En 2026, les exercices proposés aux élèves sont identiques à ceux de 2025 ↘ **figure 1**.

En 2025, en raison de la situation à Mayotte, le département n'a pas participé au dispositif d'évaluation Point d'étape CP.

Par conséquent, les évolutions 2025-2026

se rapportent au champ « France hors Mayotte », tandis que les évolutions 2020-2026 se rapportent au champ « France ». Par ailleurs, le report de la période d'évaluation en 2022 en raison de la crise sanitaire ne permet pas de comparer les résultats observés en 2026 avec ceux de 2022. L'évolution des résultats s'apprécie mieux sur plusieurs années que d'une année à l'autre.

### En français, trois quarts des élèves sont entrés correctement dans la lecture et l'écriture

À mi-CP, en 2026, les compétences de français pour lesquelles les taux de maîtrise sont les plus élevés concernent la connaissance

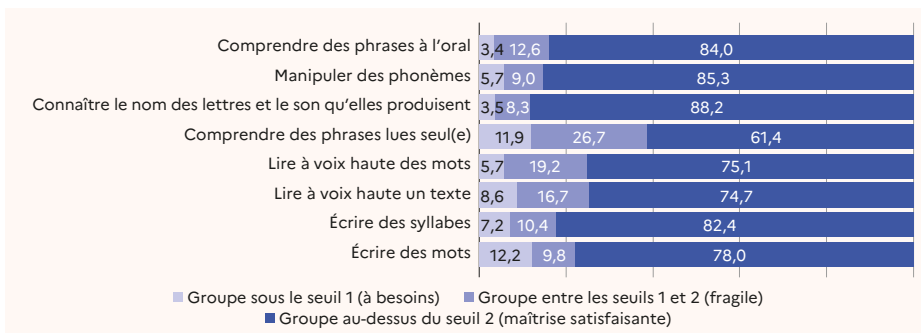
## 1 Compétences évaluées à mi-CP en janvier 2026

Domaines	Attendus	Compétences
Langage oral	Écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte	Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))
Lecture et compréhension de l'écrit	Identifier des mots de manière de plus en plus aisée	Manipuler des phonèmes Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent
	Comprendre un texte et contrôler sa compréhension	Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)
	Lire à voix haute	Lire à voix haute des mots Lire à voix haute un texte
Étude de la langue	Passer de l'oral à l'écrit	Écrire des syllabes (dictées) Écrire des mots (dictés)
Nombres et calculs	Comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer	Comparer des nombres
	Nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers	Écrire des nombres entiers (sous la dictée) Placer un nombre sur une ligne graduée
	Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul	Résoudre des problèmes
	Calculer avec des nombres entiers	Additionner Soustraire

**Lecture** : à mi-CP, en janvier 2026, en français, le domaine « langage oral » est évalué à travers un attendu et la compétence « comprendre des phrases à l'oral ».

Réf. : Note d'Information, n° 26.32. DEPP

## 2 Proportion d'élèves dans les groupes de maîtrise selon la compétence évaluée en français à mi-CP, janvier 2026 (en %)

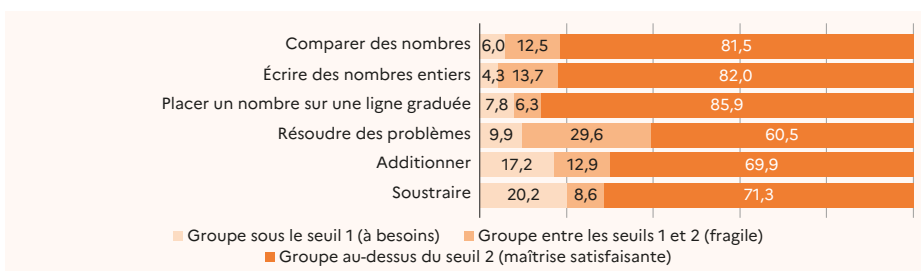


**Lecture** : à mi-CP, en janvier 2026, 3,4% des élèves présentent un niveau de maîtrise sous le seuil 1 (à besoins) dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral ».

**Champ** : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.  
**Source** : DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 26.32. DEPP

## 3 Proportion d'élèves dans les groupes de maîtrise selon la compétence évaluée en mathématiques à mi-CP, janvier 2026 (en %)



**Lecture** : à mi-CP, en janvier 2026, 6,0% des élèves présentent un niveau de maîtrise sous le seuil 1 (à besoins) dans la compétence « comparer des nombres ».

**Champ** : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.  
**Source** : DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 26.32. DEPP

du nom des lettres et du son qu'elles produisent, la manipulation des phonèmes, ainsi que la compréhension de phrases à l'oral (respectivement 88,2%, 85,3% et 84,0%). Trois quarts des élèves de CP ont une maîtrise satisfaisante (groupe au-dessus du seuil 2) de la lecture à voix haute de mots comme de la lecture de texte.

Dans cette compétence, 8,6% des élèves sont en difficulté ; c'est également le cas de 5,7% des élèves en lecture de mots. Ces élèves ne sont pas entrés dans la lecture à figure 2. Pour l'écriture de syllabes ou de mots dictés, quatre élèves sur cinq réussissent correctement les exercices proposés. En milieu de CP, 7,2% des élèves ne sont pas

encore en capacité d'encoder des syllabes, c'est-à-dire de les composer et les transcrire. Enfin, l'exercice évaluant la compréhension de phrases lues seul(e) est celui pour lequel la maîtrise est la moins affirmée (61,4%).

## En mathématiques, la résolution de problèmes demeure la compétence où les élèves présentent le plus de difficultés

En mathématiques, pour trois compétences, les élèves présentent un niveau de maîtrise supérieur à 80% : « placer un nombre sur une ligne graduée » (85,9%), « écrire des nombres entiers » (82,0%) et « comparer des nombres » (81,5%). Pour la compétence « additionner », 17,2% des élèves ne réussissent pas à effectuer au moins six des dix calculs en ligne proposés (élèves à besoins). Pour la compétence « soustraire », 20,2% ne parviennent pas, à mi-CP, à réussir cinq calculs en ligne parmi les dix proposés à figure 3. La compétence « résoudre des problèmes » est celle pour laquelle le niveau de maîtrise est le moins affirmé : 60,5% des élèves présentent une maîtrise satisfaisante.

## Entre 2020 et 2026, une hausse des performances pour les quatre compétences comparables de mathématiques et trois des huit compétences de français

Entre 2020 et 2026, les performances des élèves augmentent pour trois des huit compétences évaluées en français : « écrire des syllabes », « manipuler des phonèmes » et « lire à voix haute des mots » (respectivement +2,7, +1,8 et +1,0 point) à figure 4. Elles diminuent pour la compétence « comprendre des phrases lues seul(e) » (-2,3 points) et elles sont stables pour les autres compétences. Entre 2025 et 2026 (hors Mayotte), les résultats sont stables pour l'ensemble des compétences évaluées en français. En mathématiques, les résultats observés à mi-CP en 2026 sont en progrès par rapport à 2020 pour les quatre compétences comparables à figure 5. Les hausses les plus marquées concernent la résolution de problèmes (+7,0 points) et le calcul en ligne (+4,4 points pour « additionner » et +4,7 points pour « soustraire »). Pour « écrire des nombres entiers », les performances augmentent de 2,9 points. Entre 2025 et 2026 (hors Mayotte), la proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante augmente pour trois des six compétences évaluées en mathématiques, elle est stable pour les trois autres.

## Des réussites toujours hétérogènes selon les secteurs de scolarisation

Comme lors des précédentes évaluations à mi-CP en français, des différences importantes sont constatées en fonction des compétences testées et du secteur de scolarisation des élèves (écoles REP+, REP, publiques hors EP ou privées sous contrat). Les élèves accueillis dans le secteur privé ont une meilleure maîtrise que les élèves du secteur public. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

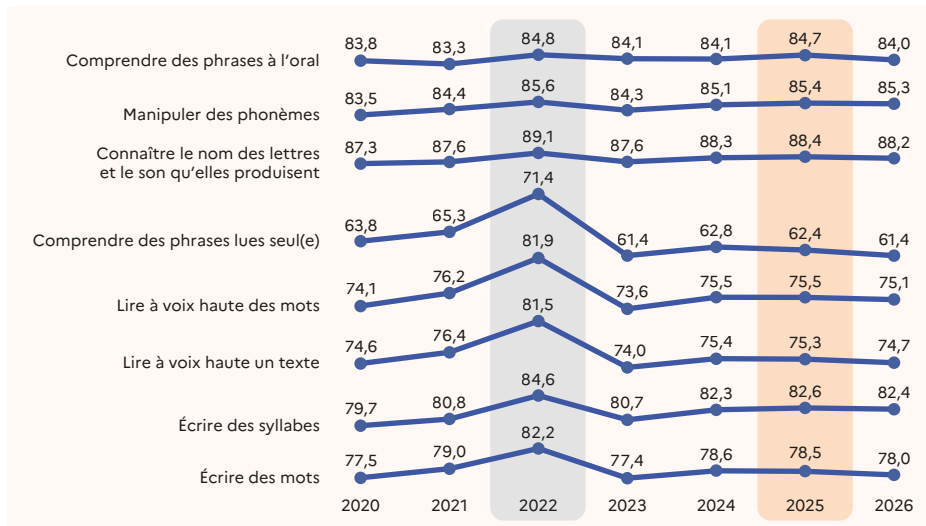
Dans le secteur public, les élèves des écoles en EP ont une maîtrise moins affirmée pour l'ensemble des compétences évaluées en français. L'écart le plus important concerne la compréhension orale. Pour la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart de taux de maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) entre les élèves scolarisés en REP+ et ceux scolarisés dans le secteur public hors EP est de 22,6 points. Pour la compétence « comprendre des phrases lues seul(e) », l'écart est de 14,9 points (voir figure 7 en ligne).

Pour la lecture à voix haute, les écarts de taux de maîtrise satisfaisante entre les élèves scolarisés en REP+ et ceux du secteur public hors EP sont moins élevés (12,6 points pour la lecture à voix haute de texte et 11,4 points pour la lecture à voix haute de mots). Les écarts sont également plus modérés pour l'écriture de mots et de syllabes dictés (respectivement 10,0 points et 9,4 points), la connaissance des lettres et du son qu'elles produisent (6,7 points) ainsi que la manipulation des phonèmes (10,3 points). En mathématiques, les écarts de taux de maîtrise satisfaisante entre les élèves de REP+ et ceux du public hors EP sont les plus conséquents pour les compétences « résoudre des problèmes », « soustraire » et « additionner » (respectivement 15,1 points, 12,8 points et 9,0 points). Ils sont plus faibles pour les compétences « placer un nombre sur une ligne graduée », « comparer des nombres » et « écrire des nombres entiers » (respectivement 7,4 points, 5,6 points et 5,2 points) (voir figure 8 en ligne).

### Entre 2020 et 2026, des écarts de performance stables ou en baisse entre les élèves du secteur public hors EP et en REP+

Entre 2020 et 2026, les écarts de performance à mi-CP entre les élèves accueillis dans une école de l'EP et ceux accueillis dans une école du secteur public hors EP ont augmenté pour quatre des huit compétences en français (jusqu'à 1,6 point pour la compétence « lire à voix haute un texte »), principalement

## 4 Proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante dans les compétences comparables en français à mi-CP, depuis 2020 (en %)



**Lecture :** à mi-CP, en janvier 2026, 84,0% des élèves présentent une maîtrise satisfaisante dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral ».

**Note :** en raison des arrondis, les écarts peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.

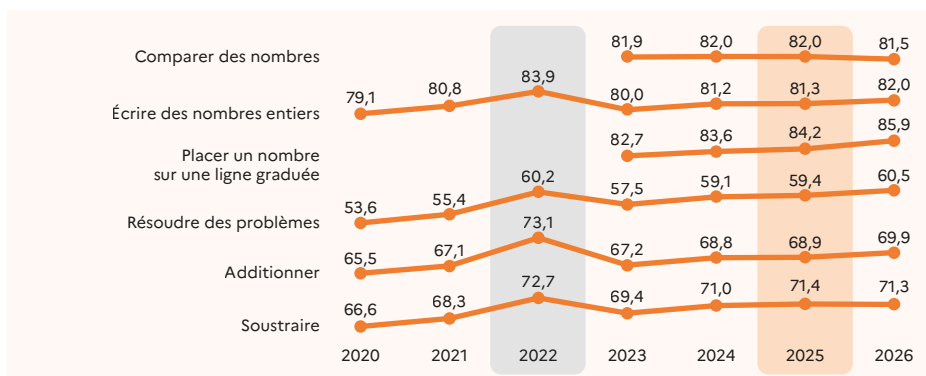
**Année 2022 :** passation décalée dans le temps en raison de la crise sanitaire. Année 2025 : champ France hors Mayotte.

**Champ :** écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

**Source :** DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 26.32. DEPP

## 5 Proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante dans les compétences comparables en mathématiques à mi-CP, depuis 2020 (en %)



**Lecture :** à mi-CP, en janvier 2026, 81,5% des élèves présentent une maîtrise satisfaisante dans la compétence « comparer des nombres ».

**Note :** en raison des arrondis, les écarts peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.

**Année 2022 :** passation décalée dans le temps en raison de la crise sanitaire. Année 2025 : champ France hors Mayotte.

**Champ :** écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

**Source :** DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 26.32. DEPP

du fait de l'augmentation de ces écarts entre 2020 et 2021 qui ne s'est pas résorbée par la suite (voir figure 9 en ligne). En mathématiques, les écarts ont baissé pour trois des quatre compétences comparables (jusqu'à -2,9 points pour la compétence « soustraire ») (voir figure 10 en ligne).

Entre 2020 et 2026, les écarts de performance entre les élèves du secteur public hors EP et ceux de REP augmentent dans cinq des huit compétences de français (jusqu'à 1,9 point) et sont stables pour les trois autres compétences. En mathématiques, ces écarts sont stables pour deux des quatre compétences comparables et diminuent pour l'addition et la soustraction. Entre 2020 et 2026, les écarts entre les élèves du secteur public hors EP et ceux de REP+ augmentent en français pour l'écriture

de syllabes et sont stables dans les sept autres compétences évaluées. En mathématiques, ils diminuent pour les quatre compétences comparables, de -1,2 point pour « écrire des nombres entiers » à -4,0 points pour « soustraire » (voir figure 6).

### Des filles plus performantes en français, des garçons plus performants en mathématiques

En français, en milieu de CP, les filles présentent des performances plus assurées que les garçons dans la majorité des compétences évaluées. Pour les compétences « comprendre des phrases à l'oral » et « comprendre des phrases lues seul(e) », l'écart de performance

## 6 Écarts de performance dans les domaines comparables en français et en mathématiques à mi-CP entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+

Compétences évaluées en français	2020		Écart (points de pourcentage)	2026		Écart (points de pourcentage)
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) (en %)			Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) (en %)		
	Public hors EP	REP+		Public hors EP	REP+	
Comprendre des phrases à l'oral	86,3	63,2	23,1	86,4	63,8	22,6
Manipuler des phonèmes	84,2	74,2	10,0	86,2	75,8	10,3
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	87,6	81,2	6,3	88,6	81,9	6,7
Comprendre des phrases lues seul(e)	64,6	49,2	15,5	62,4	47,5	14,9
Lire à voix haute des mots	74,3	63,6	10,7	75,6	64,2	11,4
Lire à voix haute un texte	74,7	63,0	11,7	75,3	62,7	12,6
Écrire des syllabes	79,8	71,5	8,2	82,8	73,4	9,4
Écrire des mots	77,7	68,6	9,1	78,5	68,5	10,0
Compétences évaluées en mathématiques	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) (en %)		Écart (points de pourcentage)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) (en %)		Écart (points de pourcentage)
	Public hors EP	REP+		Public hors EP	REP+	
Comparer des nombres				82,1	76,5	5,6
Écrire des nombres entiers	79,5	73,1	6,4	82,3	77,1	5,2
Placer un nombre sur une ligne graduée				86,6	79,2	7,4
Résoudre des problèmes	55,3	38,2	17,2	62,1	47,0	15,1
Additionner	66,5	55,2	11,3	70,6	61,6	9,0
Soustraire	68,3	51,6	16,8	72,5	59,8	12,8

**Lecture** : en janvier 2026, à mi-CP, dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 22,6 points de pourcentage. En janvier 2020, en CP, cet écart était de 23,1 points.

**Note** : en raison des arrondis, les écarts (les évolutions des écarts) peuvent différer de la différence des taux de maîtrise (colonnes « Public hors EP » et « REP+ »).

**Champ** : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public.

**Source** : DEPP, Point d'étape CP.

Ref. : Note d'Information, n° 26.32. DEPP

au bénéfice des filles s'élève respectivement à 4,3 et 3,7 points (voir figure 11 en ligne).

Pour les compétences relatives à l'écriture de mots ou de syllabes, les écarts atteignent respectivement 3,9 points et 3,6 points. Les écarts sont de 2,8 points pour la manipulation des phonèmes et de 2,3 points pour la connaissance des lettres et du son qu'elles produisent. Les compétences de lecture à voix haute (de mots, de texte) sont les seules pour lesquelles les garçons et les filles présentent une maîtrise équivalente.

En mathématiques, la situation est inversée. De manière plus ou moins marquée, les garçons obtiennent de meilleurs résultats que les filles dans toutes les compétences évaluées, sauf une (voir figure 12 en ligne). Les écarts les plus importants en faveur des garçons concernent la comparaison de nombres (3,4 points), l'écriture de nombres (3,3 points) et l'addition (2,5 points). Ils sont moindres pour la résolution de problèmes et la soustraction (respectivement 1,6 et 1,8 point en faveur des garçons). Filles et garçons présentent une maîtrise comparable dans la compétence « placer un nombre sur une ligne graduée » (moins de 1 point d'écart).

Entre 2020 et 2026, les écarts de performance entre filles et garçons restent stables, en français comme en mathématiques (voir figures 13 et 14 en ligne).

### Réduction des écarts selon le secteur de scolarisation entre début de CP et mi-CP

En français, sur la cohorte d'élèves entrés en CP en septembre 2025, les écarts entre les résultats des élèves de l'EP et ceux du public hors EP se réduisent pour deux des trois compétences évaluées à la fois en début de CP et à mi-CP : -3,1 points pour la connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent et pour la manipulation des phonèmes. Pour la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart est stable (voir figure 15 en ligne).

En mathématiques, pour les deux compétences évaluées en début de CP et à la mi-CP sur cette même cohorte, les écarts entre les résultats des élèves de l'EP et ceux du public hors EP se réduisent également : -5,0 points en résolution de problèmes et -2,1 points en écriture de nombres entiers.

## À niveau social équivalent, des écarts de performance en faveur des élèves des écoles rurales

La DEPP a élaboré un indice de position sociale (IPS) qui permet de rendre compte du niveau social des établissements. L'IPS résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans un établissement. Par ailleurs, une typologie des communes en neuf catégories a été établie par la DEPP pour décrire le système éducatif (Note d'Information n°19.35).

À niveau social comparable, des différences de taux de maîtrise apparaissent selon le type de commune. Par exemple, les élèves scolarisés dans des écoles dont l'IPS moyen est compris entre 95 et 105 ont un taux de maîtrise plus élevé de la compétence « comprendre des phrases à l'oral » lorsqu'ils sont scolarisés dans des communes « rurales éloignées » que dans des communes « urbaines très denses ». L'écart de taux de maîtrise satisfaisante dans cette compétence est de 12,2 points, au bénéfice des élèves scolarisés dans des communes rurales. La même tendance est observée pour la compétence « manipuler des phonèmes », mais avec un écart moindre (6,9 points en faveur des communes « rurales éloignées ») (voir figures 16.A et 16.B en ligne).

En mathématiques, pour la compétence « résoudre des problèmes », les élèves scolarisés dans des écoles dont l'IPS moyen est compris entre 95 et 105 ont un taux de maîtrise plus élevé de 8,0 points lorsqu'ils sont scolarisés dans des communes « rurales éloignées » que dans des communes « urbaines très denses ». Ce constat s'inverse pour la compétence « écrire des nombres entiers ». Les écarts sont ainsi en faveur des citadins : pour les écoles dont l'IPS moyen est situé entre 95 et 105, l'écart en faveur des élèves scolarisés dans des communes urbaines très denses est de 1,4 point (voir figures 17.A et 17.B en ligne). ■

#### POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'information 26.32, ses figures et données complémentaires sur [education.gouv.fr/notes-d-information](https://education.gouv.fr/notes-d-information)